

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **24 novembre 2023** à **19h30**

N° délibération
D2023-09-05

Date de convocation
20 novembre 2023

Date d'affichage
20 novembre 2023

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i> 13	<i>Présents</i> 11	<i>Absents exc.</i> 2	<i>Absent</i>	<i>Votants</i> 13
---------------------------------	------------------------------	---------------------------------	---------------	-----------------------------

Étaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. FALLITTO Giovanni	Mme KRÄWER Alice
M. MULLER Jean-Marie	Mme CAISSUTTI Claudie	
Mme MARTIGNON Sonia	M. MARTIN Michel	
M. POINSIGNON Gilles	M. BOULANGE Philippe	
Mme LUBNAU Dominique	Mme PECYNA Carole	

Étaient absents excusés

M. GIRARD Guy	Pouvoir à M. BOULANGE Philippe
Mme WAGNER Mirèse	Pouvoir à Mme KRÄWER Alice

Objet : **Eclairage LED : demande de subventions**

VU la délibération D2023-04-01 du 12 mai 2023 autorisant la demande de subvention au fonds vert ;

CONSIDERANT la vétusté du parc de lampadaires et du niveau de consommation énergétique de l'éclairage public dans la commune ;

CONSIDERANT les nouvelles technologies et les substantielles économies par les lampes LED ;

CONSIDERANT la volonté du Conseil Municipal de transformer le parc de lampadaires publics en éclairage LED pour accompagner la transition écologique ;

CONSIDERANT les premiers investissements réalisés route de Sarrebruck pour transformer l'éclairage public en lampe LED ;

CONSIDERANT les investissements réalisés en 2022 sur une partie de la commune pour transformer l'éclairage public en lampe LED ;

CONSIDERANT la rentabilité estimée et le retour sur investissement prévu sur maximum 4 années ;

CONSIDERANT le coût projeté de l'opération ;

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Fourniture et mise en place de luminaire TEKK avec réduction de puissance nocturne	42 020,40	50 424,48
TOTAL	42 020,40	50 424,48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès des organismes concernés :

Organisme	Au titre de	Montant demandé
Etat	DETR (20 %)	8 404.08 €
Etat	FONDS VERT (50 %)	21 010.20 €
UEM	CEE (7,5 %)	3 151.53 €
Commune Silly-sur-Nied	Autofinancement	9 454.59 €
Commune Silly-sur-Nied	TVA	8 404.08 €
Montant total TTC du projet		50 424,48 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à solliciter auprès de l'organisme cité ci-dessus toutes subventions relatives à l'éclairage LED de la commune.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions et la réalisation des travaux et à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés.

Fait à Silly-sur-Nied, le 24 novembre 2023
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet